

## B14 - PANNEAU LIMITATION DE VITESSE À 70 KM/H

Référence : 01445



NF

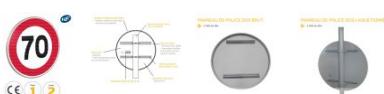
### RESUME

Le panneau B14 est un panneau de signalisation notifiant l'interdiction de dépasser la vitesse de 70 km/h.

Le panneau est très facile à installer grâce aux rails de fixation situés dans son dos. Son dos peut être laqué par l'un des RAL proposés (se référer aux images). Merci de compléter la partie "Personnalisation" avec le RAL souhaité.

#### Les points forts :

- Manipulation facile et sécurisée
- Eco-responsable
- Rails de fixation inclus
- Certifiés CE et NF complémentaires par l'ASCQUER



### DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

## DESCRIPTION

### Description du panneau B14 limitation à 70 km/h

Le panneau B14 est de forme circulaire avec un fond blanc bordé d'un large listel rouge. Au centre, se trouve le pictogramme 70 en noir.

Pour signaler que la limitation de vitesse ne s'applique qu'à certains véhicules, il peut être complété par un [panonceau M4](#). Consultez notre article de blog juste [ici](#), si vous voulez en savoir plus sur la correspondance des tailles pour panneaux et panonceaux de signalisation.

Si la limitation de vitesse doit être temporaire, il faut implanter le panneau prévu à cet effet, le [panneau BK14](#). En cas d'installation pour des vitesses dégressives par palier, les panneaux devront avoir une distance de 100 m l'un de l'autre.

Découvrez aussi nos autres panneaux de limitation de vitesse B14 :

- [Panneau de vitesse 10 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 15 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 20 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 30 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 40 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 45 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 50 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 60 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 80 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 90 km/h](#)
- [Panneau de vitesse 110 km/h](#)

Retrouvez la liste des coloris proposés pour le laquage du dos du panneau :

- Blanc de sécurité - RAL 9003
- Noir foncé - RAL 9005
- Ivoire clair - RAL 1015
- Rouge pourpre - RAL 3004
- Bleu de sécurité - RAL 5005
- Vert mousse - RAL 6005
- Gris aluminium - RAL 9006

Merci de compléter la partie "Personnalisation" avec le RAL souhaité.

Sont disponibles sur [devis](#) :

- Dos fermé : le dos du panneau est plein, ce qui le rend plus résistant aux déformations
- Dos laqué et fermé : le type de dos haut de gamme de ce panneau. Le dos sera complètement plein et le laquage coloré.

Aller plus loin avec le panneau B14 limitation de vitesse à 70 km/h

Hors agglomération :

En général, il n'y a pas lieu d'utiliser ce panneau pour annoncer une limitation de vitesse résultant de la réglementation générale. Dans ce cas, la signalisation avec le panneau B14 est installée seulement lorsqu'il peut y avoir un doute sur la vitesse applicable.

S'il existe une limitation de vitesse moindre que celle résultant de la réglementation générale, il faut implanter un panneau B14 après chaque intersection sauf sur les voies privées. Il est recommandé de répéter les panneaux B14 dans un intervalle régulier grâce aux panonceaux d'étendue de [type M2](#) ou d'[indications diverses](#).

En agglomération :

Le [panneau d'entrée de village EB10](#) indique que la vitesse est limitée à 50 km/h. Donc il n'y a pas de raison d'implanter le panneau B14, excepté dans les zones suburbaines, dans quel cas, le panneau doit être complété par un [panonceau d'indications diverses de type M9](#).

Sur les autoroutes :

À proximité des barrières de péage d'autoroute, sont implantés plusieurs panneaux avec une indication de vitesses dégressives par palier de 20 km/h. Ses panneaux devront avoir une distance de 200 m l'un de l'autre.

Lire plus : Découvrez le [tableau de limitation de vitesse](#) en France selon le type de voie et la météo.

Comment fixer le panneau B14 70 km/h à un poteau ?

Nos panneaux routiers possèdent 2 rails de fixation au dos pour être fixés sur un poteau à l'aide de brides. Les brides permettent d'entourer le poteau et sont fixées aux rails à l'aide de visserie.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation peu importe la taille du panneau choisie. Les brides de fixation sont vendues séparément avec la visserie nécessaire. Veillez bien à commander des [brides compatibles à votre poteau](#).

Caractéristiques du panneau limitation de vitesse à 70 km/h

Les tailles disponibles :

- Miniature : 450 mm avec 2 rails au dos

- Petite : 650 mm avec 2 rails au dos
- Normale : 850 mm avec 2 rails au dos
- Grande : 1050 mm avec 2 rails au dos

Pour en savoir plus, consultez notre article "[Choisir la dimension d'un panneau de circulation](#)".

Les types de dos disponibles :

- Dos brut : dos basique du panneau couleur aluminium et également le plus économique
- Dos laqué : le laquage est coloré avec un choix parmi les couleurs du RAL disponibles

Les classes disponibles :

- Classe 1 : sa durée de vie minimale est de 7 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 100 m.
- Classe 2 : sa durée de vie minimale est de 10 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 250 m.

Pour en savoir plus, consultez notre article "[Choisir la classe d'un panneau de police permanent](#)".